



Formulaire de demande de renonciation aux majorations en tant que travailleur indépendant

Article 48 de l'Arrêté royal du 19/12/1967 portant règlement général en exécution de l'arrêté royal n°38 du 27/07/1967 organisant le statut social des travailleurs indépendants.

Données d'identification du demandeur

Prénom _____ Nom _____
Votre numéro de Registre national _____ (voir verso de votre carte d'identité)

Qualité du demandeur

- Je suis **indépendant** et je demande une renonciation au paiement de mes majorations.
- Je suis **indépendant-aidé** et je demande à la Caisse d'assurances sociales de mon aidant, une renonciation aux majorations qu'il doit encore payer. Numéro de Registre national de l'aidant : _____
- Je suis **responsable solidaire** et je demande une renonciation aux majorations que doit encore payer le travailleur indépendant ayant le numéro de Registre national suivant : _____
- Je suis **héritier d'un indépendant affilié** à la Caisse d'assurances sociales et je demande une renonciation aux majorations qu'il devait encore payer. Numéro de Registre national de la personne décédée :: _____

Objet de la demande

Je demande une renonciation pour les majorations suivantes (précisez l'année/les années et les trimestres concernés selon cette forme : année/numéro du trimestre ; exemple : 2016/1 jusqu'à 2018/4):

Attention ! A l'exception des cas de contrainte et de recouvrement judiciaire, la demande de renonciation aux majorations ne peut se faire que pour les trimestres pour lesquels les cotisations ont été payées.

Comment compléter ce formulaire de demande ?

Vous pouvez demander une renonciation au paiement de vos majorations dans une des trois situations suivantes :

- Vous vous trouvez dans un cas de **force majeure** --> Allez à la **page 2**: veuillez compléter les questions. Puis en page 7, signez votre déclaration sur l'honneur.;
- En raison de la nature particulière de votre activité, vous considérez **de bonne foi** que vous n'êtes pas assujetti au statut social des travailleurs indépendants --> **Allez à la page 3**: veuillez compléter les questions. **Puis en page 7**, signez votre déclaration sur l'honneur.
- Vous vous trouvez dans une autre situation, **un cas digne d'intérêt** --> **Allez aux pages 4-5-6** : veuillez compléter les questions. Puis en **page 7**, signez votre déclaration sur l'honneur.



Remarque :

Vous avez aussi la possibilité d'introduire une demande de dispense de cotisations pour les 4 derniers trimestres écoulés (ou pour les cotisations de régularisation), à certaines conditions, et vous pouvez également demander une réduction du montant de vos cotisations provisoires.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à Xerius, votre Caisse d'assurances sociales.

- J'ai demandé une dispense de mes cotisations.
- J'ai demandé une réduction de mes cotisations provisoires.

Vous vous trouvez dans un cas de force majeure?

Précisez le motif ci-dessous :

- J'ai été touché par une **catastrophe naturelle**. Par exemple : tremblement de terre, calamité agricole, inondations, affaissement de terrain, vents violents, ...
- J'ai été touché par **un incendie**. Par exemple : foudre, explosion, ...
- Mon **bâtiment** à usage professionnel **et/ou mon outillage professionnel ont été détruits**. Par exemple : un casse bélier, un accident de la circulation, ...
- Je souffre d'une **allergie** qui trouve son origine dans l'exercice de mon activité indépendante et cette allergie a été reconnue par un médecin-conseil*. Par exemple : un boulanger affecté par une allergie à la farine.
- J'ai été touché par des **travaux de voirie** ayant entraîné de manière conséquente une perte de ma clientèle habituelle, ...
- Je travaille dans un secteur qui a été considéré par le Ministre des Indépendants comme **un secteur en crise**
Décrivez le secteur dans lequel vous travaillez en tant qu'indépendant :

- J'ai été victime d'un autre cas de **force majeure**, c'est-à-dire, un événement soudain, imprévisible et inévitable, que je n'ai ni voulu ni provoqué. Expliquez le cas de force majeure dont vous avez été victime :

Quelle que soit la case cochée, n'oubliez pas de joindre en annexe toute(s) pièce(s) permettant de justifier le cas visé : les documents de l'organisme assureur, les rapports d'expertise, les articles de presse, les avis officiels, etc...

* Joindre l'attestation médicale complétée par le médecin-conseil de la mutualité. Il ne s'agit pas du dossier médical mais de la reconnaissance d'une incapacité de travail liée à l'activité professionnelle signée par le médecin-conseil (sans données médicales).



En raison de la nature de votre activité , vous considérez, de bonne foi, que vous ne devez pas payer des cotisations sociales comme travailleur indépendant :

En vertu du principe légal affirmant que "Nul n'est censé ignorer la Loi", ce motif, principalement fondé sur la notion de bonne foi, est soumis à une interprétation restrictive.

- Je n'ai pas payé mes cotisations sociales car je croyais, de bonne foi, ne pas devoir m'assujettir au statut social des travailleurs indépendants, en raison de la nature de mon activité.

Le principe juridique de la bonne foi ne peut être pris en compte que si l'intéressé peut légitimement douter de l'obligation d'affiliation en tant qu'indépendant en raison du caractère particulier de l'activité exercée.

Nature de l'activité exercée : _____

Raison(s) particulière(s) pour lesquelles vous estimiez ne pas devoir être soumis au statut de travailleur indépendant:

Je joins toute(s) pièce(s) permettant de justifier mes propos.

- Je n'ai jamais douté du fait que mon activité professionnelle soit de nature à être assujettie au statut des travailleurs indépendants mais je croyais, de bonne foi, ne pas devoir payer de cotisations pour les trimestres concernés pour la (les) raison(s) suivante(s) :

Je joins toute(s) pièce(s) permettant de justifier mes propos.

Attention ! Le fait de ne pas avoir reçu les avis de paiement par manquement de la Caisse d'assurances sociales ou en raison d'un problème avec la poste n'est pas un motif valable. Le paiement des cotisations sociales des travailleurs indépendants est une obligation d'ordre public. Tout travailleur indépendant est supposé conscient du montant des cotisations à payer et de son devoir de payer ces cotisations chaque trimestre. Il peut être dérogé à cette règle uniquement dans le cas d'une régularisation.

Une erreur du comptable n'est pas non plus un motif valable pour obtenir une renonciation des majorations. Libre à vous d'invoquer la responsabilité professionnelle de votre comptable afin qu'il répare le dommage qu'il vous a causé, mais vous restez redevable du paiement des majorations.



Vous vous trouvez dans un cas d'intérêt

Remarque préalable :

Afin d'avoir un point de vue global de votre situation d'indépendant (à votre compte, associé actif, gérant, etc.) veuillez indiquer ci-dessous les numéros BCE concernant vos différentes activités et la nature de celles-ci. N° BCE de la (des) société(s) en lien avec votre activité d'indépendant :

Cas dignes d'intérêt :

- J'ai été déclaré en faillite / je suis admis à la procédure de règlement collectif de dettes / je bénéficie d'une procédure de réorganisation judiciaire. Veuillez joindre une copie du jugement ou de la décision du tribunal.
- Mes revenus professionnels bruts et/ou le chiffre d'affaires de mon entreprise ou de la société dans laquelle je travaille ont/a considérablement diminué. Veuillez joindre le(s) compte(s) annuel(s) ou une situation comptable qui reflète l'actif et le passif.
- Un certain nombre de mes clients ne respectent pas leurs obligations de paiement, malgré tous mes efforts pour recevoir ces montants (les factures sont envoyées mais aucun revenu n'a été perçu ; le(s) principal(aux) client(s) est(sont) en état de faillite, ...) Veuillez joindre les pièces justificatives (rappels de paiement envoyés, mises en demeure, etc...)
- Je ne me trouve pas dans l'une des situations décrites ci-dessus mais je suis dans un état de besoin tel qu'il ne m'est pas possible de payer mes cotisations sociales. J'explique ci-dessous les circonstances qui m'ont amené(e) à me trouver dans cet état de besoin :

Quelle que soit la case cochée, veuillez compléter le reste de ce formulaire (pages 5 à 7) afin de nous fournir tous les éléments permettant de prouver votre état de besoin.

Les cas dignes d'intérêt sont caractérisés par l'état de besoin. C'est-à-dire l'état de l'indépendant dont la situation financière est telle qu'il lui est difficile de subvenir à ses besoins normaux (logement, santé, stabilité financière, ...). Pour cela, vous devez porter à notre connaissance l'état de vos revenus, de vos frais et de vos éventuelles dettes, preuves à l'appui. Veuillez compléter les pages suivantes.



Revenus mensuels

Joindre les déclarations et/ou les avertissement-extraits de rôle qui concernent l'impôt des personnes physiques.
Revenus indépendants professionnels nets mensuels ou annuels* :

- de l'année en cours (actuelle) : _____
- de l'année précédente : _____

Je suis indépendant à titre complémentaire et j'exerce une autre activité à titre principal.
Revenus nets mensuels ou annuels* de l'activité principale pour l'année en cours : _____
Revenus nets mensuels ou annuels* de l'activité principale pour l'année précédente : _____

Je ne suis plus travailleur indépendant à l'heure actuelle et j'exerce une autre activité professionnelle.
Date de cessation de l'activité indépendante : _____
Revenus nets mensuels ou annuels* de ma nouvelle activité pour l'année en cours : _____
Revenus nets mensuels ou annuels* de ma nouvelle activité pour l'année précédente : _____

Je possède des immeubles en Belgique ou à l'étranger, j'indique le revenu cadastral non indexé des immeubles et le montant mensuel (en euros) du loyer perçu si cet ou ces immeuble(s) est (sont) donné(s) en location :

Adresse(s)	Loyer(s) mensuel(s)	Revenu cadastral

Je perçois une prestation de sécurité sociale ou autre (pension ou garantie de revenus aux personnes âgées ; indemnité maladie / invalidité ; allocation aux personnes handicapées ; revenu d'intégration ou aide du CPAS; allocation de chômage; etc.) Indiquez la nature et le montant mensuel de la prestation :

Je vis en cohabitation avec une (ou des) autre(s) personne(s) (conjoint, membre de la famille, colocataire) qui participe(nt) aux frais du ménage. Notez le(s) nom(s) et revenu(s) de la (les) personne(s) concernée(s) :



Frais fixes mensuels, charges et dettes

Veillez préciser les frais fixes mensuels de nature extraordinaire (exemple : retenues sur salaires, pension alimentaire, etc.) :

Charges exceptionnelles liées à votre activité professionnelle (dépenses imprévues, emprunts, investissements ou frais considérables nécessaires ; par exemple, des frais d'installation, etc.) :

Joindre les pièces justificatives.

Dettes

- J'ai des dettes qui font l'objet d'une contrainte, d'une saisie ou d'une citation. Mentionnez le(s) créancier(s) et le montant de la / des dettes impayée(s). Joignez les pièces justificatives.

- Je suis un plan d'apurement qui est appliqué rigoureusement pour le paiement de dettes professionnelles qui concernent la TVA, les impôts des personnes physiques, les cotisations sociales de travailleur indépendant ou les cotisations sociales pour travailleurs salariés. Mentionnez le(s) créancier(s) et le montant de la mensualité. Joignez les pièces justificatives du/des plan(s) d'apurement.

Attention !

Le seul fait de respecter un plan d'apurement auprès de la Caisse d'assurances sociales pour le paiement des cotisations sociales n'est pas un argument valable pour l'obtention d'une remise des majorations. Nous avons besoin d'indicateurs supplémentaires permettant de prouver votre état de besoin.

- Autres dettes éventuelles (+ pièces justificatives) :



Protection de la vie privée

Les données que vous communiquez à l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) sont traitées et stockées dans des fichiers informatisés.

Ces données, ainsi que celles que vous fournirez ultérieurement sont traitées par l'INASTI dans le cadre de l'exécution de ses tâches administratives et des tâches de la Commission d'Appel mise en place au sein de l'INASTI, et ce, conformément aux articles 17 et 21ter de l'arrêté royal n° 38 du 27 juillet 1967 organisant le statut social des travailleurs indépendants.

Le traitement est effectué conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (appelé Règlement général sur la Protection des données).

En vertu de cette réglementation, vous avez le droit de demander la rectification ou la suppression de vos données à caractère personnel, d'en limiter le traitement, de vous opposer à leur traitement ou de demander que vos données soient transférées à un autre responsable du traitement.

Pour ce faire, veuillez contacter l'INASTI (par e-mail : mailbox-rek@rszv-inasti.fgov.be ou par courrier INASTI – REK, Quai de Willebroek 35, 1000 Bruxelles). Vous trouverez des informations détaillées sur le traitement des données à caractère personnel sur le site web de l'INASTI, sous la rubrique 'Vie privée'.

Si vous souhaitez obtenir des informations sur le traitement de vos données à caractère personnel, si vous souhaitez les consulter ou si vous avez des questions spécifiques sur la protection de vos données à caractère personnel, veuillez contacter le fonctionnaire chargé de la protection des données (DPO) (par e-mail: DPO@rszv-inasti.fgov.be ou par courrier : INASTI – DPO, Quai de Willebroek 35, 1000 Bruxelles).

Déclaration sur l'honneur

Je, soussigné(e), (nom et prénom) _____, déclare sur l'honneur que le présent formulaire est correctement rempli et que les données mentionnées dans ce formulaire sont véritables et complètes.

Je suis au courant du fait que ma demande ne peut pas être traitée sans les pièces justificatives demandées et qu'il n'est tenu compte que des éléments communiqués lors de ma demande.

Nombre d'annexes : _____

Fait à _____ le ____ / ____ / _____

Signature du demandeur

La Caisse d'assurances sociales peut, si elle l'estime nécessaire, joindre ci-dessous toute(s) remarque(s) qu'elle estime utile de porter à la connaissance du service REK de l'INASTI. Le cachet de la Caisse doit être apposé dans le cadre, après la note du gestionnaire.
